

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Art. 29-07 du Code de l'Environnement.

Finalisation du projet de Charte paysagère du Parc Naturel du Pays des Collines

L'enquête publique est conjointe aux communes de ATH, ELLEZELLES, FLOBECQ, FRASNES-LEZ-ANVAING ET MONT-DE-L'ENCLUS.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du **31/03/2025**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
25 mars 2025	31 mars 2025	Administration communale de Flobecq Rue des Frères Gabreau 27 7880 Flobecq Date : 15 mai 2025 Heure : 11.00	Collège communal de Flobecq Rue des Frères Gabreau 27 7880 Flobecq ou info@flobecq.be

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête suivant les modalités ci-dessous :

Sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00, aussi le mercredi de 13.00 à 16.00
Sur rendez-vous : les vendredis de 16.00 à 19.00
La prise de rendez-vous se fait au plus tard vingt-quatre heures à l'avance au 068/44.70.04 auprès de Madame Angélique DEPESSEMIER - a.depessemier@flobecq.be
ou Madame Carin GROOTEN – c.grooten@flobecq.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du Parc Naturel du Pays des Collines, Madame Dorothée VERBRIGGHE – 068/54.46.07 - d.verbrigghe@pnpc.be.